

Initiation à la paie - Niveau 1

3 j (21 heures)

Ref : GPIIP

Public

Assistant(e) et gestionnaire paie

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue
Questionnaire préalable de positionnement
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Catalogue de formation OCAPAT :

- [Inscription en présentiel à Toulouse](#)

Objectifs

Déterminer les principaux éléments pouvant impacter le salaire brut
Gérer les absences
Comprendre et calculer les cotisations sociales

Programme détaillé

LE BULLETIN DE PAIE

- Les sources pour l'établissement du bulletin de paie
- Les mentions obligatoires, interdites et facultatives
- Le mécanisme du bulletin de paie (brut, net imposable, net à payer)

LES DIFFERENTS ELEMENTS DE REMUNERATION

- La fixation du salaire (mensualisation, respect du SMIC et minimums conventionnels)
- Les primes et indemnités diverses (soumises et non soumises)

LES ELEMENTS DE SALAIRE LIES AU TEMPS DE TRAVAIL

- La durée du travail
- Les heures supplémentaires, les heures complémentaires et le complément d'heure
- Les heures de nuit, de dimanche et la journée de solidarité

LA GESTION DES ABSENCES

- La valorisation des absences selon les différentes méthodes (ouverts, ouvrables, réel,...)
- Les congés payés (acquisition, indemnisation : Maintien de salaire et dixième,...)
- La gestion des arrêts de travail (Maladie, Accident de travail, Maternité,..., calcul des IJSS, subrogation)

LES COTISATIONS SOCIALES

- Les organismes collecteurs : URSSAF, Retraite complémentaire,...
- Les bases de cotisation : Brut, Tranches 1,2 et A, B déterminées en fonction du plafond de la sécurité sociale
- Les bases spécifiques : CSG/CRDS, le complément d'allocation familiales et le complément Maladie
- La réduction générale de cotisation, La réductions cotisations des HS et HC et défiscalisation

LE CALCUL DE LA DERNIERE PAIE

- Les motifs de ruptures de contrat (Démission, fin de CDD, licenciement, rupture conventionnelle et retraite)
- Déterminer les principales indemnités de sortie (Indemnité compensatrice de congés payés, indemnité de précarité et indemnité de licenciement)
- Portabilité de la prévoyance
- Les documents de départ